



HAL
open science

Le concept de diglossie est-il périmé ?

Marinette Matthey

► **To cite this version:**

Marinette Matthey. Le concept de diglossie est-il périmé?. Romain Colonna. Les locuteurs et les langues : pouvoir, non-pouvoir, contre-pouvoir, Lambert-Lucas., pp.121-130, 2014, 978-2-35935-106-hal-00996045

HAL Id: hal-00996045

<https://hal.science/hal-00996045>

Submitted on 26 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Cette réflexion sur la notion de diglossie dans le cadre d'un colloque consacré à « langue et pouvoir » a été motivée par les échanges menés au sein du projet AUF « Modalités informelles de transmission intergénérationnelle du français au Maghreb » (MITIF¹), notamment à propos de la situation sociolinguistique de l'Algérie.

La notion de diglossie est l'une des plus malléables qui soit, même si tous les linguistes et sociolinguistes voient *grosso modo* de quoi il s'agit. La filiation avec Psichari est donnée par Boyer (2001) ; Dichy (1994) donne quant à lui les repères temporels Psichari-Marçais-Ferguson. En ce qui concerne l'Algérie, certains refusent l'idée de la diglossie et mettent en avant des *sphères* (arabe, berbère, langues étrangères) entre lesquelles les locuteurs se meuvent selon les circonstances (Taleb-Ibrahimi 2004) ou considèrent que la notion de *pluriglossie*, qui substitue un ensemble de *glosses* aux deux *variétés* postulées par Ferguson, est mieux adaptée à la situation de l'arabe (Dichy 1994)². Dans l'idée de clarifier les choses d'abord pour moi-même, je suis retournée aux sources, notamment au commentaire que fait Ferguson en 1991 de son propre texte de 1959, article qu'il est assez difficile de se procurer en France aujourd'hui, et à l'article de Marçais paru dans *l'Enseignement public* en 1930 qui s'intitule « La diglossie arabe ».

Je commencerai par présenter brièvement des éléments biographiques pertinents pour situer les conceptions des deux hommes (points 1 et 2), puis j'exposerai ma lecture de Ferguson (1991), notamment sur la question du pouvoir en lien avec la diglossie (point 3) et je proposerai une discussion sur la pertinence et l'actualité de la notion de diglossie aujourd'hui, en considérant que le vécu personnel des auteurs influence leurs conceptions théoriques, et en donnant des exemples de situations qui montrent, me semble-t-il, qu'on aurait tort de considérer les vues de Ferguson comme périmées (point 4). Enfin, je conclurai par un plaidoyer en faveur de l'étude des aspects psycholinguistiques au sens large de la diglossie, aspects qui me semblent insuffisamment pris en compte dans les travaux des sociolinguistes.

1. Charles Ferguson (1921-1998)

Ferguson est américain, il est né dans une famille ouvrière de Pennsylvanie et il étudie les langues orientales à l'Université de cet état (un master en 1943 sur le verbe en arabe marocain

¹ Projet de coopération interuniversitaire soutenu par l'AUF, Convention 6313PS009 - 59113PS009 (2011-2012). Le projet a engagé les universités de Tlemcen, Annaba, El Jadida et Grenoble (Stendhal). Cf. ici-même les communications de Azzedine Mahieddine et Mohammed Zakaria Ali-Bencherif.

² Dichy fait la différence entre *plurilingue* et *pluriglossique* : un locuteur du castillan qui parle catalan et français est plurilingue car il existe des communautés linguistiques distinctes de chacune de ces langues. En revanche, un locuteur (scolarisé) de l'arabe, de l'allemand ou de l'italien est un locuteur pluriglossique qui a la connaissance d'un système linguistique complexe, et maîtrise (davantage en reconnaissance qu'en production) une variation diatopique, diaphasique et diastratique linguistiquement très marquée. Voir aussi Elmiger & Matthey (2005).

et une thèse en 1945 sur le bengali³). Dans sa carrière, il a contribué à la mise sur pied de centres de langues en Inde et dans les pays arabes, à une époque où la linguistique appliquée est florissante. En 1959, il quitte son poste de professeur d'arabe à Harvard pour fonder et diriger le Centre de linguistique appliquée de Washington, et on lui doit le TOEFL (*Test of English Language Skills*). Thom Huebner mentionne dans la nécrologie qu'il lui consacre (Huebner 1999) que Ferguson ressentait une tension professionnelle perpétuelle entre des activités qui consistaient à résoudre des problèmes pratiques liés à l'enseignement des langues, notamment de l'arabe, et ses activités proprement académiques. Dès 1967, il se consacre davantage à celles-ci en devenant professeur à Stanford où il crée un département de linguistique.

Huebner (op. cit.) mentionne que la contribution de 1959 est inspirée en partie par trois articles écrits près de 30 ans auparavant (en 1930 et 1931) par William Marçais, un collègue orientaliste français. On remarquera en passant que Ferguson lit le français.

2. William Marçais (1872-1956)

Né à Rennes, Marçais mène des études juridiques dans cette ville jusqu'à sa thèse sur le droit de succession musulman qu'il soutient en 1898. En parallèle, fasciné par les écrits d'Ernest Renan sur les langues sémitiques, il apprend l'arabe à l'École des langues orientales à Paris. La même année de l'obtention de son doctorat, il devient directeur de la Médersa de Tlemcen, puis de celle d'Alger (1904). Successivement Inspecteur général de l'enseignement aux indigènes en 1908, et directeur de l'École supérieure de langue et littérature arabe à Tunis en 1913, il revient à Paris lors de la première guerre mondiale et crée la chaire d'arabe maghrébin à l'École des Langues orientales, qu'il occupera de 1920 à 1927, avant de devenir professeur au Collège de France⁴. Au moment où il écrit ces articles, dont le premier s'appelle « la diglossie arabe », il est donc professeur au Collège de France après avoir été un acteur majeur de la politique linguistique éducative discriminatoire de la France coloniale (formation des « élites musulmanes » chargées des tâches administratives et judiciaires dans les colonies et enseignement primaire aux « indigènes »).

Le premier (1) et le dernier paragraphe (2) de l'article « La diglossie arabe » paru en 1930 dans la revue *L'enseignement public* semblent avoir marqué Ferguson puisque la vision de la diglossie qui y est présentée est anachroniquement très « fergusonienne » :

- 1) « La langue arabe se présente à nous sous deux aspects sensiblement différents : 1. Une langue littéraire dite arabe écrit (c'est le terme que nous adopterons) ou régulier, ou littéral, ou classique, qui seule a été partout et toujours écrite dans le passé, dans laquelle seule aujourd'hui encore sont rédigés les ouvrages littéraires ou scientifiques, les articles de presse, les actes judiciaires, les lettres privées, bref tout ce qui est écrit, mais qui, exactement telle qu'elle se présente à nous, n'a peut-être jamais été parlée nulle part, et qui dans tous les cas ne se parle aujourd'hui nulle part ; 2. Des idiomes parlés, des patois tantôt assez proches, tantôt visiblement éloignés les uns des autres, dont chacun n'a jamais été écrit, dont la fixation scripturale a valu aux orientalistes qui l'ont tentée les sarcasmes indignés du monde arabe, dont les gens peu cultivés eux-mêmes s'efforcent de s'éloigner dans leur correspondances, mais qui, partout, et peut-être depuis longtemps, est la seule langue de la conversation dans

³ Informations tirées d'un texte (*Memorial Resolution*) paru dans le bulletin de l'université de Stanford en mai 1999. <http://news.stanford.edu/news/1999/may19/memferguson-519.html>, consulté le 1^{er} novembre 2013.

⁴ Informations extraites de l'éloge funèbre parue dans l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, vol. 100, No 3, 1956. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1956_num_100_3_10643, consulté le 1^{er} novembre 2013.

tous les milieux, populaires ou cultivés (W. Marçais, dans *L'enseignement public* Vol. 97, 1930, p. 401)

- 2) Tel à mes yeux est l'arabe. Une langue ? deux langues ? Pour qui a lu les vieilles Antinomies linguistiques de Victor Henry⁵, la question est oiseuse. Disons deux états d'une même langue, assez différents pour que la connaissance de l'un n'implique pas, absolument pas, la connaissance de l'autre ; assez semblables pour que la connaissance de l'un facilite considérablement l'acquisition de l'autre. En tout état, un instrument pour l'expression de la pensée qui choque étrangement les habitudes d'esprit occidentales ; une sorte d'animal à deux têtes et quelles têtes ! que les programmes scolaires ne savent trop comment traiter, car ils ne sont pas faits pour héberger les monstres⁶. (W. Marçais, dans *L'enseignement public* Vol. 97, 1930, p. 409).

Contrairement à Kouloughli (1996), je ne pense pas que pour Marçais, l'arabe soit cet « idiome sémitique affligé d'une incurable diglossie »⁷. Il est bien sûr complètement pris dans l'idéologie de son temps et voit dans l'Occident, et la langue française en particulier, la marche la plus haute du développement civilisationnel. Des relents racistes apparaissent en filigrane dans cette contribution grand public, et font écho au très contemporain « toutes les civilisations ne se valent pas » du premier ministre français de l'Intérieur Claude Guéant en 2012. Mais on y voit aussi une réelle admiration pour une langue parlée qui permet des nuances sémantiques subtiles et qu'il a apprise au prix de nombreux efforts pour finalement la faire entrer aux « Langues O », ancêtre de l'INALCO. Le ton de Marçais ne me semble ni « violent, polémique et insultant » (Kouloughli, op. cit. p. 287), mais il parle bien de « crise de l'arabe » et manifeste déjà l'idéologie de la francophonie qui veut démontrer que les langues en contact avec le français ne peuvent que bénéficier de l'apport de ce qu'Onésime Reclus considère comme « l'idiome supérieur, digne de sa réputation de langage le plus vif et le plus civilisé de l'Europe »⁸ et auprès de laquelle toutes les autres font pâle figure. D'emblée, et pour conclure cette brève présentation historique, on remarquera que la situation « par défaut » à partir de laquelle Ferguson comme Marçais parlent de la diglossie est celle du contexte linguistique plutôt homogène des États-nations dans lesquels ils ont été socialisés et éduqués. Haas (2002), linguiste suisse alémanique (qui connaît donc le vécu diglossique de l'intérieur), relève ce même biais de perception monolingue dans le texte « Éléments pour une théorie de la diglossie » de Hudson (2002). Haas remarque que le monolinguisme semble être l'aboutissement naturel et nécessaire du progrès social pour beaucoup d'auteurs qui traitent de la diglossie.

Venons-en maintenant à ce que voulait faire Ferguson en 1959, selon ce qu'il en dit en 1991.

3. Ferguson (1991) et le pouvoir

⁵ *Les antinomies linguistiques*. Livre paru en 1898, réédité en 1988 par Didier Érudition, puis en 2001 par Peters, avec une préface de Jean-Louis Chiss et Christian Puech.

⁶ Le terme de monstre doit être compris dans son acception vieillie d'anomalie morphologique (*les fleurs doubles sont des monstres*, Littré) et non dans le sens moderne d'individu difforme qui provoque la répulsion.

⁷ Kouloughli (1996 : 287) met des guillemets comme s'il s'agissait d'un extrait de Marçais (1930-1931), mais je n'ai pas trouvé cette phrase dans les trois contributions que ce dernier livre à *L'enseignement public*, et Kouloughli ne donne d'ailleurs pas la référence exacte de cette citation.

⁸ O. Reclus, *France, Algérie et colonies*, 1887, [en ligne]. On trouve des éléments de la même idéologie dans *Sorbeval. Roman jurassien* de Virgile Rossel (1925), cf. Matthey (2011) et sur l'idéologie de la francophonie Provenzano (2011).

Dans ce texte, qui est la version écrite d'une conférence prononcée dans un colloque sur l'arabe, Ferguson revient sur son projet de départ, qui était de construire une *taxonomie* des différentes situations sociolinguistiques possibles dans le monde, en partant de deux constats empiriques : premièrement, une langue peut être plus ou moins homogène ou dialectalement très diversifiée ; deuxièmement, les gens qui parlent ces langues peuvent avoir appris ou non à les écrire.

Il veut traiter de la question des compétences linguistiques, qui relèvent selon lui de l'individu, en lien avec le système des conventions qui règlent les échanges au niveau d'une communauté. Il est donc à la recherche d'une articulation théorique entre pratiques individuelles et représentations partagées d'un ensemble de normes comportementales.

Il part du principe que l'infinie diversité des situations linguistiques dans le monde peut-être réduite à un certain nombre de cas-type. En 1991, il précise sa démarche : d'abord trouver des cas prototypiques pour en faire une taxonomie, puis dégager des principes, et enfin faire une théorie générale.

Le cas prototypique qu'il traite est celui de la diglossie (et pas le continuum créole, ni la situation standard-dialecte, ni le bilinguisme sociétal), et il redonne comme exemple la situation-type des pays arabes. Le propre de la diglossie est que la langue de la socialisation première est forcément un dialecte, mais l'écrit et un certain nombre de domaines formels doivent passer par un standard. La définition de la diglossie est relativement précise:

« Une situation langagière relativement stable dans laquelle, en plus des dialectes premiers de la langue (qui peut inclure un standard ou un standard régional) appris dans la socialisation première, il y a une variété superposée, hautement codifiée, qui diverge fondamentalement, et qui est souvent grammaticalement plus complexe. Cette variété est celle d'un vaste corpus littéraire, issu d'une période antérieure ou qui vient d'ailleurs. Cette variété s'acquiert par l'éducation formelle, est utilisée pour la plupart des écrits et des situations formelles, mais personne dans la communauté ne l'utilise pour la conversation ordinaire ». (Ferguson, 1959:336, ma traduction)

En fait, Ferguson espérait créer un vaste programme de recherche permettant d'établir cette taxonomie des différentes situations et de déboucher sur une généralisation théorique. Il déplore que ce programme n'ait pas eu de suite (il mentionne tout de même Fishman pour l'apport théorique de sa typologie « diglossie avec ou sans bilinguisme »), mais relève et semble déplorer que des centaines d'articles se soient bornés à décrire des situations où l'auteur se pose la question « ce cas est-il une diglossie ou non ? » plutôt que de contribuer à prolonger la réflexion théorique autour de la taxonomie, comme s'il considérait que le souci de description empirique ne relevait pas de la théorie.

La question « diglossie ou non » est ainsi, encore et toujours, une question vive puisque certains considèrent qu'il y a aujourd'hui diglossie entre un *français démotique* et un *français classique tardif* (Massot 2010), conception que Billiez et Buson (2013) réfutent en montrant que la situation française ne correspond pas du tout aux critères fergusonniens. Les auteures mettent en avant la question de la perception de la diglossie en citant un échange sur l'arabe entre une élève et son enseignant de français en lycée professionnel. Ils sont tous les deux bilingues arabe-français et comparent la situation de ces deux langues (emprunté à Billiez & Lambert 2008) :

Lamia : y a l(e) littéraire et celui de la rue

Ens : non le littéraire c'est celui qu'on étudie qui est dans les journaux

Lamia : oui c'est c(el)ui qui s(e) parle quand on regarde la télé ben moi je (...) moi quand j(e) vais en Algérie j(e) parle c(el)ui d(e) la rue avec les aut(r)es/j(e) comprends pas l littéraire j(e) comprends (...) celui de la rue

Ens : comme en français y a le langage c'est le registre familier le registre euh courant

Lamia : mais c'est quand même en français j(e) comprends aussi le soutenu et le courant
(Billiez & Lambert 2008 : 87-88).

Dans cet extrait, l'élève manifeste sa perception diglossique de l'arabe (« *je comprends pas le littéraire* ») et monoglossique du français (« *je comprends le soutenu et le courant* ») alors que l'enseignant semble ignorer ou minimiser la question de la compréhension et valider le filtre de l'idéologie unilingue du français et de ses registres « soutenu » et « familier ». Il me semble que cet échange semble donner raison à Ferguson sur la spécificité du vécu diglossique.

Mais revenons à Ferguson (1991) commentant Ferguson (1959)... et venons-en à la notion de pouvoir qui est au centre de notre colloque. Parmi les *original Weaknesses* de son article de 1959, il reconnaît que la dimension des différences de classes, des rapports de pouvoir et des conflits sociaux est totalement absente de sa réflexion. Il se justifie en arguant qu'il voulait être le plus objectif possible, conformément aux critères scientifiques de l'époque. En effet, explique-t-il, les linguistes ne considéraient pas que les liens entre oppression politique et régime linguistique doivent faire partie de leur travail. Il reconnaît qu'il aurait dû se préoccuper de cet aspect, par exemple en se posant la question de savoir si l'accès à H était socialement stratifié ou non. Cet aspect de la diglossie est important, il le reconnaît bien volontiers et il ajoute « *cet aspect de la problématique convoque toute une série de questions en lien avec les facteurs de pouvoir et de solidarité liés aux deux registres. Beaucoup de ceux qui écrivent aujourd'hui (i.e dans les années 70-80) sur la diglossie, spécialement les sociolinguistes français, commencent par faire référence aux questions de pouvoir et d'“oppression”.* » (ma traduction, les guillemets sont de Ferguson).

Sans mentionner aucun nom, Ferguson fait bien référence à la sociolinguistique catalane et occitane (Ninyoles, Lafont, Gardy...), qui met le conflit social et politique au centre de la diglossie. On ne peut pas savoir si Ferguson a lu ces auteurs en français, en espagnol, en catalan ou en occitan.

Cette vision qui met le conflit et l'engagement des linguistes au cœur de la diglossie est très présente en Corse, comme on le voit en lisant le tout début du livre de Rumanu Colonna paru en 2013 :

« Je vous enverrai vos papiers de titularisation lorsque vous aurez changé la langue de votre répondeur. » Tel était le message qu'il nous a été donné d'écouter quelques jours après notre admission au CAPES de langue et culture corses. Ainsi, une fonctionnaire du ministère de l'Éducation nationale, voulant s'assurer de la validité de notre adresse postale, se confrontait à notre messagerie téléphonique en langue corse. Le fait ne lui plaisait guère, elle nous invitait donc sur un ton plutôt injonctif, à changer la langue de notre messagerie au profit du français, le tout sur fond de menace et rétention d'informations. (Colonna 2013, p. 9)

Le choix de langue, et la contestation de ce choix, sont traités comme des indices d'un conflit politique, les questions d'intercompréhension (la fonctionnaire a-t-elle compris le message du répondeur ?) n'entrant pas en ligne de compte.

Ferguson (1991) envisage bien ce cas de figure et renvoie aux travaux d'un collègue qui montre que le recours à H peut être utilisé pour marquer un rapport de pouvoir au sein d'une interaction, mais il semble clair que, pour lui, il s'agit d'une instrumentalisation de la diglossie plutôt qu'un aspect essentiel de sa manifestation. Haas (*op. cit.*, p. 112) semble d'ailleurs du même avis lorsqu'il affirme qu'il est naïf de penser que les liens entre situations linguistiques et injustice sociale sont si directs que l'on peut combattre l'injustice sociale par l'ingénierie linguistique.

Ferguson oriente alors son commentaire réflexif sur la question du soin que l'on doit apporter à la codification, la diffusion, la valorisation et la transmission d'une variété L appelée à devenir H, acceptant implicitement qu'un tel processus fasse partie de l'ordre des choses. Il s'agit de la question de l'aménagement linguistique, mais, encore une fois, traité sous un angle technique et non sociopolitique.

4. Discussion

Il me semble pouvoir dire que Marçais et Ferguson mobilisent un cadre représentationnel finalement assez semblable, qui est aussi celui de Hudson : la diglossie est une situation linguistique moins idéale que celle où tout le monde parle et écrit la même langue, apprise par tous les enfants à l'école. Tous ces auteurs manifestent donc leur ancrage idéologique unilingue. Marçais relie très clairement ce qu'il appelle « la crise de l'arabe » à la diglossie. Du point de vue de Ferguson aussi, il semble que l'avènement de la monoglossie est indéniablement un « progrès ». De là à penser que les situations diglossiques ont quelque chose d'anachronique dans un monde structuré par les États-nations, il n'y a qu'un pas. Hudson (2002) le franchit en affirmant (p. 32) que la diglossie recule face à la modernisation, à l'urbanisation, au mercantilisme, à l'industrialisation et à la nécessité qu'ont les sociétés modernes de disposer de masses laborieuses sachant lire et écrire.

Paradoxalement, on peut se demander si Lafont et ses continuateurs ne partagent pas ce même idéal monoglossique, mais pas pour les mêmes raisons, bien sûr, quand on lit, cité par Colonna (2013, p. 21) : « La chose est acquise : les études de diglossie appartiennent au projet de destruction de la diglossie ». Il faut cette fois retrousser la diglossie pour faire reculer la variété H usurpatrice et revenir à la langue propre de la communauté en élaborant une variété H en rapport avec les usages de L (par l'aménagement du corpus et du statut).

Ainsi, la notion de diglossie deviendrait obsolète, non pas parce que ses traits définitoires sont périmés, mais parce que les situations qu'elle vise à décrire ont tendance à disparaître. Certes, le projet de Ferguson pour établir une typologie des situations linguistiques dans le monde apparaît aujourd'hui comme daté, car les typologies basées sur des cas idéaux se verront toujours opposer des données descriptives qui mettent en cause les critères de cet idéaltype (cf. les travaux cités dans l'introduction), et invalident le projet typologique. La question qui mobilisait Ferguson des liens entre les compétences individuelles et le niveau collectif, structurel, des représentations partagées qui guident les comportements ne semble plus vraiment d'actualité. On parle toujours beaucoup de représentations en sociolinguistique, mais c'est le plus souvent pour documenter une situation du point de vue des attitudes langagières (et c'est déjà bien) et non pour faire des propositions théoriques originales permettant d'articuler les pratiques et les compétences d'un côté et les représentations de l'autre.

Finalement, la sociolinguistique peut-elle séparer la question du pouvoir (social, économique) de celle de la diglossie ? J'aurais tendance à répondre oui à cette question.

Si l'on veut rendre compte aujourd'hui, par exemple, de la minorisation du français comme langue scientifique ou comme langue d'enseignement dans le supérieur par l'anglais, nous ne pouvons pas pour autant parler de l'émergence d'une diglossie : il s'agit bien de la manifestation d'un pouvoir, mais il concerne uniquement les couches hautement scolarisées de la société et je préférerais parler dans ce cas d'impérialisme linguistique.

Si nous voulons, autre exemple, parler du conflit linguistique entre les élites francophones traditionnelles qui se maintiennent au pouvoir au Sénégal et les nouvelles élites arabophones qui tentent de faire reconnaître la légitimité et la valeur de l'éducation musulmane dans les daaras (D'Aoust 2013), nous ne pouvons pas parler du remplacement d'une diglossie par une autre, dans la mesure où personne au Sénégal ne parle arabe ou français dans le quotidien. La dimension génétique qui facilite l'apprentissage de la variété H est absente dans cette situation, il ne s'agit donc pas de diglossie au sens propre.

Enfin, en Algérie, nous ne pouvons pas considérer le français comme étant en concurrence avec l'arabe pour occuper la place de variété H face à la darja. Il y a une diglossie darja-arabe standard, à laquelle viennent s'ajouter deux situations de bilinguisme potentiellement conflictuelles: la situation arabe-kabyle, et la situation arabe-français. Le fait que tous les vernaculaires soient complètement perméables à la fois aux variétés L et aux variétés H garantit le fonctionnement de la communication, et les enjeux de pouvoir ne se situent pas en premier lieu dans la communication quotidienne. En revanche, on peut considérer que les politiques familiales mises en œuvre par certaines familles algériennes pour transmettre le français à leurs enfants constituent des stratégies pour défendre des positions de classe et donc continuer à exercer un certain pouvoir.

5. En conclusion (mais le débat reste ouvert)

La diglossie, entendue au sens strict de Ferguson, reste un concept opératoire, et je pense qu'il gagne même à être enrichi d'une dimension psycholinguistique qui n'apparaît pas dans les deux articles de 1959 et 1991, celle des implications des situations diglossiques sur les compétences spécifiques des locuteurs par rapport à la variation et, partant, sur leurs conceptions de la « langue ».

Dans une situation diglossique, la variété parlée est à l'abri des pressions normatives unifiantes, grâce à la fonction paratonnerre, si l'on peut dire ainsi, qu'exerce la variété H, mais grâce aussi à l'habitude que développent les locuteurs de traiter des formes langagières différentes de celles qu'ils prononcent, sans que cette différence soit thématisée. Elle est normale et n'empêche pas l'intercompréhension.

A la différence d'une situation monoglossique où les formes entendues par le locuteur doivent être sensiblement identiques à celles qu'il prononce pour qu'il les comprenne, le locuteur en situation diglossique est habitué à « calculer » une distance entre ce qu'il dit et ce qu'il entend. Ce calcul entre dans l'interprétation des énoncés. Dans ce type de situation, il se pourrait que la tolérance à la variation soit plus grande et que la catégorisation mutuelle des interlocuteurs sur la base des indices linguistiques produits se fasse autant sinon davantage sur la dimension horizontale de la diatopie que sur la dimension verticale de la diastratie.

Les sociétés diglossiques seraient ainsi plus égalitaires que les monoglossiques, comme l'affirme Walter Haas dans son commentaire du texte de Hudson (2002) !

Les sociolinguistes planchant sur la diglossie en arrivent donc à des conclusions diamétralement opposées quant aux liens qu'elle entretient avec les rapports de pouvoir et les inégalités sociales. Il me semble d'une part indéniable que le vécu personnel des chercheurs influence largement leurs conceptions théoriques, et que, d'autre part, les liens entre pouvoir, situation sociopolitique et usage des langues dépassent de loin le thème de la diglossie et qu'elle ne saurait être réduite à cette dimension. Le thème mériterait en revanche d'être davantage exploré quant au rapport aux langues que la diglossie induit chez les personnes qui vivent ce type de socialisation langagière, quitte à revenir, peut-être, à la vieille notion saussurienne de « conscience du sujet-parlant » comprise comme le lieu des intuitions intersubjectives qui permettent non pas d'atteindre « la langue » (c'était le projet de Saussure, conforme à l'idéologie unilingue), mais les *processus de catégorisation de la variété linguistique* opérés par les locuteurs, en lien avec les idéologies langagières de leur environnement.

Références bibliographiques

Billiez Jacqueline et Buson Laurence, 2013, « Perspectives diglossique et variationnelle – Complémentarité ou incompatibilité? Quelques éclairages sociolinguistiques ». *French Language Studies* 23, p. 135–149.

- Billiez Jacqueline et Lambert Patricia, 2008, « Autour de savoirs sur les langues dans une classe de seconde professionnelle », dans Michel Candelier et al. (éds), *Conscience du plurilinguisme. Pratiques, représentations et interventions*, Rennes, PUR, p. 79-91.
- Boyer Henri, 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- Colonna Romain, 2013, *Les paradoxes de la domination linguistique. La diglossie en questions*, Paris, l'Harmattan (collection. Sociolinguistique).
- D'Aoust Sophie, 2013, « Écoles franco-arabes publiques et daaras modernes au Sénégal : hybridation des ordres normatifs concernant l'éducation », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 12, p. 313-338.
- Dichy Joseph, 1994, « La pluriglossie de l'arabe », *Bulletin d'Études Orientales de l'Institut Français d'Études Arabes de Damas*, tome XLVI, p. 19-42 [en ligne].
- Elmiger Daniel et Matthey Marinette, 2005, « La diglossie vu du « dedans » et du « dehors » : l'exemple de Bienne et d'Evolène », *TRANEL* 43, Institut de linguistique, Université de Neuchâtel, 23-47 [en ligne].
- Ferguson Charles, 1991/1996, « Diglossia revisited », *Southwest Journal of Linguistics* 10 (1), p. 214-234, repris dans Alaa Elgibaly (coord.) *Understanding arabic : essays in contemporary arabic linguistics. In honor of El-Said Badawi*, Le Caire, The american University in Cairo Press, p. 49-67.
- Haas Walter, 2002, « Comment [on Outline of a theory of diglossia by Hudson] », *International Journal of the Sociology of Language*, 157, p. 109-115
- Hudson Alan, 2002, « Outline of a theory of diglossia », *International Journal of the Sociology of Language*, 157, p. 1-48.
- Huebner Thom, 1999, « Obituary Charles Albert Ferguson », *Language in Society* 28, p. 431-437.
- Taleb-Ibrahimi Khaoula, 2004, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », *L'année du Maghreb* 2004/1 p. 207-218 [en ligne].
- Kouloughli Djemal-Eddine, 1996, « Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe », *Egypte-Monde arabe*, première série, No 27-28 « Les langues en Egypte », p. 287-299 [en ligne].
- Marçais William, 1930-1931, (1) « La diglossie arabe » (2) « La langue arabe dans l'Afrique du nord » (3) « L'arabe écrit et l'arabe parlé dans l'enseignement secondaire », *L'enseignement public* No 97, p. 401-409 ; No 105, p. 20-39 et 121-178.
- Massot Benjamin, 2010, « Le patron diglossique de variation grammaticale en français », *Langue française* 168, No 4, p. 87-106.
- Matthey Marinette, 2011, « Idéologie langagière et idéologie tout court : l'exemple de *Sorbeval. Roman jurassien* de Virgile Rossel », dans G. Corminboeuf & M.-J. Béguelin (sous la direction de), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, p. 577-591, Bruxelles, DeBoeck Duculot. [version préimprimée en ligne].
- Provenzano François, 2011, *Vie et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*, Liège, Les Impression nouvelles (Réflexions faites).